

Communiqué de presse
Paris, le 27 mars 2020

Campagnes d'habilitation pour CléA et CléA numérique

Par décision de son Conseil d'administration, l'association paritaire Certif Pro a lancé le 27 février dernier deux nouvelles campagnes d'habilitation des organismes évaluateurs des certificats CléA et CléA numérique.

Ces campagnes visent à assurer une plus large capacité de déploiement de ces certificats sur le territoire, en articulation notamment avec les nouvelles missions régionales des Transitions Pro pour le certificat CléA.

Compte-tenu des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire actuelle, **le bureau de Certif Pro du 24 mars a décidé de prolonger la période de dépôt des dossiers :**

Les organismes qui souhaitent être habilités pour délivrer CléA et/ou CléA numérique pourront renseigner le dossier mis à leur disposition sur le site www.certificat-clea.fr - rubrique Espace Pro - **jusqu'au 2 mai 2020.**

Après instruction, le Conseil d'administration de Certif Pro validera les nouvelles habilitations le 23 juin, avec un retour d'information aux organismes avant le 1^{er} juillet 2020.

Conformément à ses règlements d'habilitation, une nouvelle campagne d'habilitation pour chacun des certificats sera organisée au second semestre 2020.

Philippe DEBRUYNE
Président de Certif Pro
pdebruyne@cfdt.fr
06 08 10 11 13

Max ROCHE
Vice-président de
Certif Pro

Véronique JEAN-PICTON
Déléguée Générale de Certif Pro
v.jean@certif-pro.fr
06 51 94 86 19

Créée en décembre 2018, Certif Pro, l'association nationale pour la certification paritaire interprofessionnelle est constituée des cinq organisations syndicales de salariés et des trois organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel (CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, Medef, CPME, U2P).

Certif Pro a pour but de favoriser l'essor de certifications au niveau interprofessionnel et interbranches répondant aux besoins en compétences et en qualifications du marché du travail, à destination des personnes engagées dans la vie active, des employeurs et salariés, des organismes et instances paritaires et des partenaires privés ou publics. A ce titre, elle est titulaire des droits de propriété des certificats CléA et CléA numérique.